Législation combustibles liquides ou solides en Région de Bruxelles-Capitale

RÉF | 7597

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette formation 'législation' complète les formations de base mazout ou gaz. Elle est indispensable pour obtenir les différents agréments pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Certification(s) visée(s)

Agrément pour la Région de Bruxelles-Capitale

Type de formation

Sectoriel (sans contrat de formation reconnu par Bruxelles Formation)

ORGANISATION

Durée

2 jours

Début

Plusieurs fois par an.

Coût

- Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Connaître

Avoir suivi la formation de base mazout ou gaz

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Prenez contact avec l'organisme.

Organisme

BtecCH - Belgian Technology Center for Cooling and Heating (ancien CEDICOL)
Rue de la Rosée 12
1070 Anderlecht
Tél: 02 558 52 20
https://www.btecch.be/fr

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation